# **ENDURANCE TOUT TERRAIN – REGLEMENT PARTICULIER 2019**



N° d'épreuve FFM	8
Club	C3353 - MOTO CLUB FIACOIS
Date	DIMANCHE 28 JUILLET 2019
Lieu	FIAC (81)
Organisateur technique	186289 - M CAZELLES NICOLAS
Email	mcfiacois81@gmail.com
Téléphone	06 77 10 00 86

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au règlement 2019 de la Commission Endura & Endurance Tout Terrain de la LMOC, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Règlement 2019: https://www.lmoc.fr/reglement-endurance-tout-terrain-2019/

## ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## ARTICLE 2 OFFICIELS

Directeur de course	034559 -M BECRET JEAN-MICHEL	
Président du Jury / Délégué LMOC	. 215283 - M LE HYARIC FRANCK	
Membre du Jury	260827 - M BONNAFOUS HENRY	. □ LMOC □ FFM ⊠Cluk
Membre du Jury	230962 - M GAUBERT JEAN-FRANCOIS	. LMOC C FFM 🗵 Cluì
Commissaire technique responsable	002796 - M BALEUR JEAN-CLAUDE	Ø LMOC □ FFM □ Club
Commissaire technique	049483 - M LASSAGNE PATRICK	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Clul
Responsable du chronométrage	151361 - Mme TIGNERES ELODIE	
Responsable du chronométrage	282194 - Mme FONTANIER DELPHINE	
Responsable du chronométrage	002797 - Mme BALEUR PAULETTE	M LMOC ☐ FFM ☐ Club

## ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Inscriptions: https://ffm.engage-sports.com/

Licence une manifestation à souscrire exclusivement sur <a href="http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/jusqu'à 72h avant/épreuve">http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/jusqu'à 72h avant/épreuve</a> : aucune licence une manifestation ne sera délivrée sur place.

Championnat Occitanie  Endurance Tout Terrain Moto Duo	Age
Championnat Occitanie  Medianice Tout Terrain Moto Solo	Age
Championnat Occitanie  Marcance Tout Terrain Quad	AgeLibra (NJ3C / NCO / LUE / INTER / L)  CylindréeLibra (-15 ans : 550cc maxi)  Tarif48€

## ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

#### Licences à la journée :

Des licences à la journée (LIA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☐ NON ☒ OUI (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus).

Licence une manifestation à souscrire exclusivement sur <a href="http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/jusqu'à 72h avant l'épreuve">http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/jusqu'à 72h avant l'épreuve</a>: aucune licence une manifestation ne sera délivrée sur place. Les participants devront également présenter un



# **ENDURANCE TOUT TERRAIN - REGLEMENT PARTICULIER 2019**

certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

#### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

#### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossarc, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes écictées par la FPM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

## ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75€. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75€. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE O MICDICALISATION DE LA IMAI	VIFESTATION
Responsable médical	DOCTEUR BARRERE CHRISTIAN

Kesponsable medical	DOCT.	EUR BARRERE CHRISTIAN	A 10 70 To 10 To 1
Nombre de secouristes (hors ambulanciers)	7	Nombre d'ambulances	2
Hôpital le plus proche	LAVAUR (81)	Temps de traiet (en min)	10.min

## ARTICLE 7 LE SITE DE PRATIQUE

ACCES - Nom du site		ACCES - Adresse		
Lieu dit La Pere 81500 Fiac		81500 Fiac		
	CARAC	CTERISTIQUES		
Longueur du circuit	12 000 m	Capacité Moto (30 pllotes par km)	360	
Largeur minimum de la piste	5 m (+ 70%)	Capacité Quad (30 pilotes par km)	360	
Nombre de Commissaire de piste	6	Commence of the commence of th		

Rappel : l'attestation d'assurance en responsabilité civile organisateur (RCO), les horoires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement. En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dons le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

VISA DE LA LIGUE

VISA DE LA LIGUE

VISA DE LA LIGUE

Date: 04/06/19 Date: 10 - 06 - 19

Date: Numéro:

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE

Commission Enduro / Endurance LE PRESIDENT Thomas ANCIECES

MOTO CLUB FIAC 16 En Cazarel 81500 FIAC 06 77 10 00 86 mcflacois81@gmall.com SIRET 810 830 901 00015

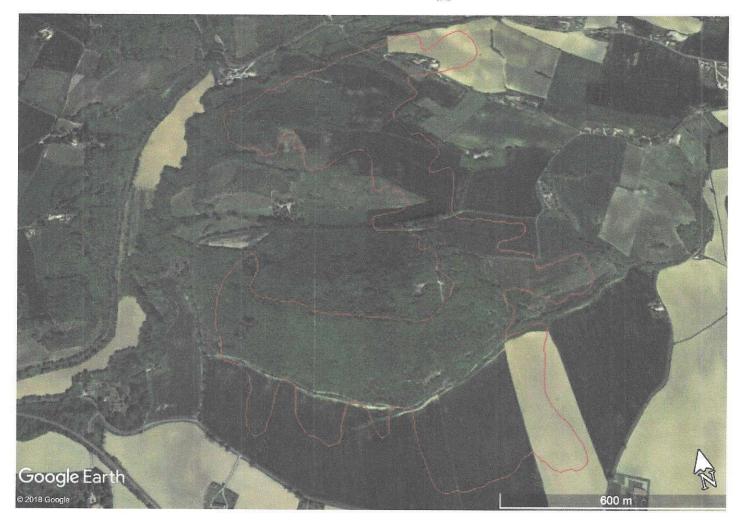
# Horaires Endurance TT de FIAC Dimanche 28 Juillet 2019

Les contrôles administratifs et les contrôles techniques se dérouleront le samedi 27 Juillet de 16h00 à 19h00 et le dimanche 28 Juillet de 6h45 à 9h00.

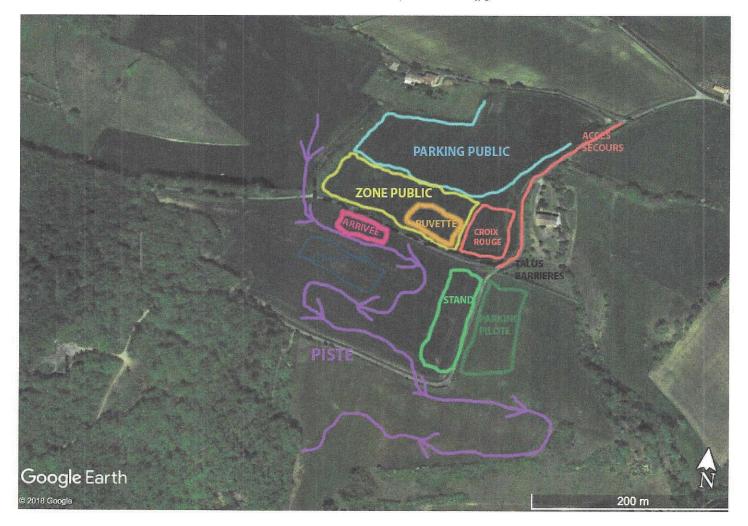
Horaires	Détail	
8h30	Essais Quads (1 tour)	
9h00	Départ course Quads	
10h30	Arrivée course Quads	
11h00	Essais Motos (1 heure)	
11h30	REMISE DES PRIX QUADS	
	PAUSE REPAS	
13h30	Départ course Motos	
15h30	Arrivée course Solos	
17h30	Arrivée course Duos	
18h00	REMISE DES PRIX MOTOS	



06/06/2019











## ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION AVEC VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR

(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

## La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX

Atteste par la présente que

**MOTO CLUB FIACOIS** 16 en Cazarel 81500 FIAC

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances B1921RT000050T-RCO1033 auprès de la compagnie LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « Endurance TT de Fiac» se déroulant du 28/07/2019 à 6h45 au 28/07/2019 à 21h00.

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance établi pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport., de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 10.000.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.500.000 € pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 50.000 € pour les dommages immatériels non consécutifs.
- Défense et recours inclus.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport. Exclusion: Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et LLOYD'S INSURANCE COMPAGNY S.A en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 24/05/2019

Signature du courtier

Signature de la compagnie d'assurance

S.A.S ASSURANCES LESTIENNE

BP 34 51873 REIMS 2 DEX Tél. 03 26 87 71 38 F 3 09 70 62 90 43 RCS Reims 529 120 842 - APEVILLE Z z - orias 10053161

Email: assurances.lestienne@orange.fr

SAS ASSURANCES LESTIENNE - BP 34 - 51873 REIMS CEDEX - RCS REIMS 529 120 842 (2010 B 981). SIRET 529 120 842 00016 - code APE 6622Z - immatriculées à l'ORIAS Nº 13007888 - www.orias.fr - garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances. Exerce sous le contrôle de l'ACPR, 61, rue Taitbout à PARIS 75009, dans le cadre des dispositions de l'article L520-1 II, 1° b

